



Quartier intergénérationnel et nouvelle place du village à Athenaz



# Sommaire n° 65

<b>Édito de René Jemmely, Maire</b>	<b>3</b>	<b>Jubilés et anniversaires</b> Avusy fête ses habitants	<b>13</b>
<b>Les commissions du Conseil Municipal</b>	<b>4–6</b>	<b>Informations utiles</b>	<b>14</b>
<b>Sociétés communales</b>	<b>6–7</b>	<b>Politique</b> Les décisions du Conseil municipal	<b>15</b>
<b>Urbanisme</b> Quartier intergénérationnel Athenaz	<b>8–11</b>	<b>Agenda</b> Calendrier des manifestations	<b>16</b>
<b>Infrastructures</b> SIG – Swisscom	<b>12</b>		

## Impressum

**Éditeur responsable**  
Mairie d'Avusy

**Maquette graphique**  
Candy Factory

**Prochaine parution**  
Décembre 2023

**Délai pour la remise des articles**  
1<sup>er</sup> novembre 2023

**Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF**  
[avusy.ch/bulletin-communal-dinformation](http://avusy.ch/bulletin-communal-dinformation)

## Mairie d'Avusy

**Coordonnées de contact**  
Rte du Creux-du-Loup 42  
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60  
Fax 022 756 90 61

[info@avusy.ch](mailto:info@avusy.ch)  
[www.avusy.ch](http://www.avusy.ch)

**Horaires de la réception**  
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h  
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



## Terrains “Portier” : les travaux démarrent !



### Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme vous l'avez peut-être constaté, les travaux pour notre futur quartier intergénérationnel d'Athenaz ont démarré et ils vont aller bon train ces deux prochaines années. Pour les personnes qui n'étaient pas présentes lors de la séance d'information, je me permets de rappeler le calendrier des travaux à venir.

L'abattage des arbres a été exécuté avant la mi-avril pour tenir compte de la nidification des oiseaux. Pour la suite, les travaux s'échelonnent de la manière suivante :

- décapage des terres — début à mi-juin 2023 ;
- mise en place des palplanches — juillet-août 2023 ;
- terrassement — août 2023 ;
- travaux de gros œuvre / construction — à partir de septembre 2023 ;
- finition des travaux prévue pour juin 2025.

Nous espérons donc, selon le planning actuel, terminer ces travaux pour la fin de la législature et ouvrir la location en automne 2025.

Une question nous revient souvent « Quand peut-on s'inscrire pour un appartement ? ». La réponse est la suivante : en automne 2024 nous ouvrirons les inscriptions et nous vous en informerons par un tout-ménage communal. Et dans l'intervalle nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des travaux.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les habitants qui entourent ce chantier de leur indulgence face aux nuisances qu'il va engendrer, sachant qu'il s'agira là d'un ouvrage d'importance communale – en fait le plus important de ces dernières législatures avec le centre communal – dévolu en priorité aux habitants de la commune.

**René Jemmely**  
Maire



# Moment de loisir et de découverte réservé aux enfants

Cette soirée organisée par la commission sociale en collaboration avec la mairie, est proposée chaque année aux enfants âgés de 7 à 12 ans et la cuvée 2023 en concernait potentiellement 80. Mais comme le dit la célèbre phrase extraite du Cid de Corneille : « nous en attendions au moins 30, mais ne sont arrivés que 16 ». Dommage pour les absents !

Cette année, il s'agissait de découvrir l'association *Parkour* ([www.kbsparkour.com](http://www.kbsparkour.com)) qui propose une activité physique en utilisant généralement le matériel urbain, mais qui se pratique également en salle.

À en juger par le plaisir des participants, ce fut une belle découverte sous la houlette de deux coaches compétents et sympathiques, à l'autorité naturelle, qui travaillent avec une certaine philosophie et transmettent des valeurs de respect et de discipline afin qu'aucun enfant ne se sente dévalorisé. Filles, garçons, grands ou petits, sportifs d'un jour ou de toujours, chacun a pu participer en adaptant sa performance à ses possibilités, encouragé à recommencer l'exercice sans aucune pression, ni aucun jugement.



Après une succession d'exercices assez simples allant crescendo, le déroulement du dernier exercice éliminatoire s'est joué sous les encouragements envers ceux qui parvenaient à dépasser les limites de leurs sauts, assurés de tous côtés par les tapis de protection et bien entendu par les deux coaches très attentifs. Et même si la finale n'a pas pu départager les deux derniers concurrents, ils ont terminé sous les applaudissements nourris des enfants, des coaches et des membres de la commission sociale.



Je tiens à remercier ici les coaches, Messieurs Shoend Rexha (mise en place et échauffement), Christophe Sarbach et Jonas Mota de leur participation active et éducatrice ; les enfants de leur comportement exemplaire ; ainsi que mes collègues de la commission sociale, en particulier Candice Eissler-Gros, qui s'est chargée de l'organisation auprès de l'association, Olivier Goy, adjoint, et le secrétariat de la mairie qui a géré les inscriptions.

Merci également aux parents venus chercher leurs enfants qui ont pris le temps de prolonger ce moment actif et festif en attendant que la traditionnelle collation offerte ait suffisamment rechargé les batteries des sportifs du jour.

**Pour la commission sociale et environnement**

Françoise Cerutti



## Saveurs voisines – Recueil de recettes participatif

Le projet de notre livre de cuisine est lancé et le groupe de travail composé d'une dizaine de personnes a déjà pu interviewer des habitants qui s'étaient inscrits pour le projet.

Nous tenons ici à remercier les volontaires qui ont déjà donné de leur temps pour mener à bien ces reportages. Bien au-delà de la simple transmission d'une recette, il s'agit aussi d'une opportunité pour aller à la rencontre des habitants et de partager un moment d'échange.

Autour des plats que nous découvrons et que nous avons surtout la chance de pouvoir déguster, c'est un fabuleux et très sympathique moment. C'est à chaque fois un voyage à travers les goûts, les histoires et les anecdotes partagées.

Nous espérons vous avoir donné envie de participer, il n'est pas trop tard, nous recherchons encore des personnes qui voudraient nous partager leur recette. Pour cela c'est tout simple: il suffit de vous inscrire auprès du secrétariat par courriel [info@avusy.ch](mailto:info@avusy.ch) ou par téléphone au 022 756 90 60.

Par la suite, une personne participant à l'élaboration du projet vous contactera pour convenir avec vous d'un rendez-vous afin de vous rencontrer, prendre des photos, noter votre recette et échanger autour de votre plat. Alors n'hésitez plus, embarquez avec nous dans ce projet gourmand!

SD



## Retour sur le tournoi de jass de la Jeunesse



Fort du succès rencontré depuis plusieurs années, la Jeunesse d'Avusy a organisé son désormais traditionnel tournoi de jass le 4 février dernier.

Un grand nombre d'équipes se sont affrontées dans une ambiance concentrée et conviviale.

Toutes les équipes ont été récompensées part de magnifiques lots.

Vivement l'édition 2024.

## Exposition de la Laiterie



Le groupement «Expositions de la Laiterie» s'occupe depuis l'an 2000 d'animer ce lieu culturel de la commune.

Durant 23 ans, 47 expositions diverses, concerts et conférences ont été proposés à la curiosité des habitants de la commune.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles expositions. En automne dernier, Dominique Vuichard et Bernhard Schneider nous ont montré des photos d'oiseaux de notre environnement. Ils les ont prises avec un regard curieux et beaucoup de patience.

Et ce printemps nous avons découvert deux travaux en bois très différents. L'imagination de Jakob Meyer crée des tableaux avec des découpes de bois offrant des surprises à l'intérieur.

André Faggioni a exposé des planches à découper de différentes essences de bois assemblées avec de la résine époxy (résine mêlée à de la fibre de verre) pigmentée.

Les deux expositions ont été reçues avec un grand succès.

Le groupement de la Laiterie organise deux expositions par année. Nous vous accueillons avec plaisir si vous avez envie de faire partager vos passions ou hobbies avec un public avide d'émotions.

Adressez-vous simplement à la Mairie qui nous met gracieusement à disposition cet endroit magnifique.

### Pour le groupement

Elisabeth Meyer  
Nicolas Maillard

## La Kermesse d'Avusy

Chers Amies et Amis de la paroisse et vous tous, Chers Avusiens,

Deux années, c'est long, long, long et nous nous sommes ennuyés de cette fête qu'est la kermesse de la paroisse d'Avusy. La tradition, donc, reprend et ce sera pour les **19 et 20 août prochains** que le chapiteau et les flonflons reprendront leurs places au centre d'Avusy.

Si ce petit mot est bien une introduction à la fête, c'est aussi et avant tout **un appel aux aides bénévoles**. Ces aides sont indispensables pour la tenue de notre manifestation aussi bien avant, pendant qu'après les réjouissances.

Cet engagement à participer noue des liens qui resteront forts et qui sont un moment privilégié pour lier connaissance avec les nouveaux habitants de la commune. Venez avec nous ! Bien sûr, la kermesse est la fête de la paroisse catholique d'Avusy mais ce doit être la rencontre de tous les habitants. Bienvenue à tous !

Que nous réservera le ciel pour ces deux jours de rencontre ? Bien fol est celui le prédira. Mais le soleil et la lune, car souvent les discussions sont tardives, seront dans nos assiettes, nos cœurs et nos chants.

Aimons ce ciel de gens heureux et haïssons ces ciels de feu, de sang et de fureurs qui nous entourent et qui ne laissent que larmes, blessures et morts. Je vous souhaite à tous deux journées de vie et de bonheur.

**Nathalie Vallade Zappoli**

Présidente



# Quartier de logements intergénérationnels d'habitations et nouvelle place du village à Athenaz

Le concours pour le quartier intergénérationnel d'habitations du village d'Athenaz a été lancé en 2019. C'est le bureau apaar, atelier paysage et architecture qui fut lauréat de ce concours sur présélection. Le projet a démarré en septembre 2020 et a permis de déposer l'autorisation de construire en décembre 2021. En septembre 2022, le projet a été autorisé par l'Office des autorisations de construire. Le chantier débutera au mois de juin 2023.

## Une extension villageoise Offrir de nouvelles perméabilités

Être au calme, manger sous le pommier, rencontrer son voisin, cueillir les légumes du jardin, discuter avec l'agriculteur, voir les enfants jouer dans la ruelle, se rencontrer à l'épicerie... Habiter ce village, c'est tout d'abord en faire partie. Pour cela, le projet tente de s'accorder avec les composantes spatiales qui ont fabriqué les atmosphères authentiques du hameau et qui participent à l'identité du lieu. L'observation précise des lieux et l'étude de cartes historiques, ont permis de comprendre et de relever, à travers le projet, les qualités intrinsèques du village. Le projet, avec la trentaine de nouveaux logements qu'il propose, cherche à révéler tous les potentiels du village d'Athenaz et à cultiver son « art d'y vivre ».

Athenaz, village rural, appartient à la fois au paysage du vallon de l'affluent de l'Aire au sud, marqué par sa topographie et ses structures bocagères, et à la fois, au plateau agricole nord, caractérisé par ses grandes parcelles agricoles et ses arbres isolés.

La structure viarie du village est caractéristique de la campagne genevoise. Le noyau villageois s'est établi au croisement de deux axes : la route d'Athenaz et la route de Grenand. Ces deux routes forment les deux rues principales du hameau. De part et d'autre, des frontages, des ruelles, des cours ou encore des jardins accueillent les usages de la vie villageoise et donnent accès aux bâtiments.



■ Place   
 ■ Couronne villageoise   
 ■ Voie de communication   
 ■ Maillage   
 ● Verger   
 ● Arbre majeur



1. La place 2. La ruelle 3. Le verger 4. Bâtiment linéaire 5. Bâtiment rayonnant 6. Bâtiment public communal 7. La fontaine et son couvert

Ils contribuent à créer une ambiance qui apaise la circulation et qui confère au village un charme et une identité propre. Les façades de toutes les anciennes constructions d'Athenaz s'orientent selon la bise et le vent du sud-ouest.

Le noyau historique a été édifié pour l'habitat et l'agriculture avec simplicité et économie de moyens en utilisant les ressources locales et facilement disponibles: la pierre, le bois, la terre. Ce noyau est aussi en relation étroite avec la ceinture de vergers et de jardins productifs autrefois indissociables de la vie en campagne et qui persiste encore aujourd'hui par endroit.

Après une première observation quant à la qualité des deux rues principales, nous constatons que les nouvelles voies d'accès aux habitations

sont, en général, des voies sans issues qui ne se connectent pas entre elles. Le projet propose, comme base fondatrice, une nouvelle ruelle afin de relier la route d'Athenaz et la route de Grenand. Cette ruelle, piétonne, est ouverte à tous les habitants du village.

La second élément fondateur de l'implantation du projet est le prolongement du chemin de la Combe en frange du village vers le centre sportif afin d'en faire une boucle de chemins piétons autour du village. L'installation de cette couronne prolonge le maillage piétonnier afin de permettre une promenade sécurisée dans le village et offrir des perméabilités entre l'école, les infrastructures sportives, la maison communale, les vergers et les champs. La nouvelle place du village s'implante naturellement au croisement de la route de Grenand et de la couronne piétonne.

### Des espaces identitaires ouverts à tous

Une ruelle, un verger et une place sont les trois dispositifs paysagers qui structure le projet.

La « ruelle » est l'axe autour duquel les nouveaux bâtiments s'implantent. Elle s'inscrit dans le tracé des chemins viaires du village. La ruelle est bordée d'un espace de bord de rue appelé « frontage ». Ce dernier est accessible aux regards des passants du village. Cette spatialité est un espace d'accueil et de seuil devant les façades, entre privé et public. Les frontages sont richement plantés, ponctués de bancs et d'édicules. Ainsi, cette ruelle n'est pas exclusivement un espace de circulation mais accueille également les usages de la vie villageoise.

Le « verger » est situé au centre de la parcelle. Il est en lien avec les vergers existants du village de manière à renforcer le caractère identitaire du village d'Athenaz et de garantir une qualité paysagère au cœur du hameau. Ces espaces plantés productifs et partagés assurent une bonne dynamique collective au sein du village. Une partie des arbres du vergers existants sont conservés. Ils seront complétés par une série d'arbres fruitiers indigènes : pruniers, cerisiers, pommiers et poiriers. En partie basse, les arbres seront ponctués d'une strate intermédiaire composée de haies fruitières; cassis, framboises, groseilles pourront être cueillis librement par les communiers.

La « place » publique du village se trouve dans le prolongement du chemin de la Combe. La chaussée existante est légèrement surélevée, permettant d'offrir une continuité de part et d'autre de la route de Grenand. Les aménagements sont conformes au statut de « zone de rencontre ». La nouvelle place accueillera le futur bâtiment communal avec un café et une épicerie au rez-de-chaussée et des salles communales à l'étage. De l'autre côté, la place est complétée par le couvert existant et sa fontaine historique qui ont été déplacés. Ce nouveau lieu public, au cœur du hameau, sera à disposition de tous les habitants, nouveaux et anciens, toutes générations confondues.

### Des formes bâties intégrées

Notre projet s'inscrit dans la continuité des anciennes structures villageoises bâties. Les murs pignons construits en maçonnerie protégeaient autrefois les habitations du vent en faisant obstacles aux couloirs des vents. Aujourd'hui, ils gardent cette fonction protectrice et participent pleinement au caractère villageois et à la minéralité du lieu. Fort du contexte existant, le projet réutilise le mur pignon minéral comme thème architectural.

Trois volumétries sont proposées; la première, située au nord-est de la parcelle, est linéaire, contigüe et entrecoupée en trois parties par des murs de refend en maçonnerie. La seconde, située au sud-ouest de la



*La ruelle*



*Le verger*



*La place*

parcelle, est compacte et fractionnée en deux volumes qui glissent l'un sur l'autre. Le fractionnement du volume à l'aide de deux toitures distinctes permet de réduire l'échelle du bâtiment pour que celui-ci corresponde aux dimensions des bâtiments vernaculaires. Enfin, la dernière volumétrie, située au centre de la parcelle, présente une forme solitaire et abrite des activités communales publiques.

La division de ces volumes est une manière de retrouver le rythme volumétrique villageois et de parcelliser le terrain en plusieurs parties. Ce processus crée un morcellement qui permet d'adapter les nouvelles constructions à l'échelle du village d'Athenaz.

Situé entre le verger et la place, le nouveau bâtiment communal joue le rôle de « pivot » entre espaces aménagés et espaces paysagés. Le bâtiment est symbolique, il fait référence aux édifices collectifs présents dans les villages ruraux comme le four banal, le moulin, la scierie... Le fait d'emprunter cette typologie de bâtiment communal pour marquer la place du village permet de renforcer l'identité et d'affirmer le vivre-ensemble à Athenaz.

### Un projet ambitieux tourné vers l'avenir

La commune, sensible aux enjeux écologiques, a été soucieuse de porter un projet exemplaire, tant du point de vue de la construction que des aménagements extérieurs. Au-delà de la question du logement, le projet a permis d'explorer et de développer, concrètement, une série d'aspects novateurs et essentiels à l'avenir : l'utilisation de matériaux sains et durables, la redécouverte de la construction en terre crue selon la technique du pisé, le réemploi des matériaux de construction, la gestion des eaux de pluie à ciel ouvert...

Ces autres thèmes majeurs liés au nouveau projet de développement du centre d'Athenaz seront développés au fil des prochains numéros du bulletin communal.



## Panneaux solaires et pompes à chaleur : vers qui se tourner ?



La transition énergétique d'Avusy est en marche, accélérée dernièrement par les tensions mondiales et leur impact sur l'approvisionnement énergétique. Dans ce cadre, les propriétaires avusiens sont régulièrement démarchés à domicile par des entreprises œuvrant dans l'installation de panneaux solaires ou de pompes à chaleur. Ils sont alors confrontés à des références peu vérifiées, des prix très variables et des projets difficilement comparables.

Pour s'y retrouver, les propriétaires peuvent se tourner vers les solutions proposées par les Services industriels de Genève. Les programmes dédiés notamment à la chaleur renouvelable et à l'énergie solaire leur donnent en effet accès à des professionnels formés et agréés par SIG-éco21. Le respect des engagements sociaux et fiscaux de ces entreprises est ainsi contrôlé chaque année, de même que la qualité de leurs projets. En se tournant vers ces solutions, les propriétaires sont également assurés d'être correctement accompagnés dans leurs demandes de subventions.

### Plus d'informations

Contactez les SIG au 0844 800 808 ou rendez-vous sur le site internet dédié aux propriétaires individuels :

[www.sig-ge.ch/particuliers/demarches-et-factures/solutions-proprietaires-villas/solutions\\_energetiques\\_pour\\_villas](http://www.sig-ge.ch/particuliers/demarches-et-factures/solutions-proprietaires-villas/solutions_energetiques_pour_villas)



## Avusy va bénéficier de l'Internet ultra-rapide

Swisscom va étendre le réseau de fibre optique dans notre commune. Les travaux de construction devraient commencer en juin 2024 et durer jusqu'en décembre.

Le réseau fibre optique constitue l'infrastructure de télécommunication du futur. Swisscom, via son partenaire de réalisation Axians Suisse SA, contactera les propriétaires fonciers, en vue de raccorder les immeubles et maisons individuelles à la fibre optique.

### Les travaux proactifs vont prochainement débiter

Avant la pose des câbles à fibre optique, des informations préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés. Swisscom contactera à cette fin les propriétaires, via son mandataire (Axians) dans les prochaines semaines et discutera avec eux des détails. Des questions en lien avec ces travaux peuvent être posées à l'adresse courriel suivante : [lines.ls@swisscom.com](mailto:lines.ls@swisscom.com)

Durant cette période, Swisscom prend à sa charge tous les travaux d'infrastructure. Le propriétaire qui refuse le raccordement fibre optique, devra par la suite participer au frais de raccordement. Une faisabilité sera réalisée pour chaque demande des retardataires. À titre indicatif, le raccordement d'un immeuble coûte plusieurs milliers de francs.

Nous vous encourageons vivement à signer le Contrat raccordement réseau à haut débit FTTH, afin que Swisscom puisse raccorder votre bien immobilier, sans frais pour les propriétaires.

### Internet haute vitesse

Une fois le réseau terminé, la population pourra surfer sur Internet plus rapidement que jamais – à une vitesse Internet allant jusqu'à 10 Gbps. Cela permet d'utiliser vos applications quotidiennes ainsi que pour le télétravail avec visioconférence ou pour de nouvelles applications de streaming qui nécessitent beaucoup de bande passante.



## Avusy fête ses habitants



50  
ans

Les époux **Monika et Josef Steffen** célèbrent leurs noces d'or entourés par M. Jemmely, M. Gardi et M. Goy.

90  
ans

Mme **Françoise Spahr** entourée de ses enfants de M. Jemmely et de M. Goy.



Nos félicitations vont aussi à **M. Claude Bosson**, pour ses 90 ans qui ont également célébrés à la mairie, en compagnie de son épouse Christiane, des membres de l'Exécutif et du secrétaire général.

90  
ans

# Informations utiles

## Horaires d'ouverture durant les vacances scolaires

Du **lundi 3 juillet au vendredi 18 août inclus**, la mairie et l'agence postale seront ouvertes les lundis, mercredis et vendredis de 10 h à 12 h et les mardis et jeudis de 16 h à 18 h.

En dehors de ces heures, nous sommes à votre disposition sur rendez-vous uniquement.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes vacances et surtout, restez prudents.

## Dates des levées de déchets encombrants en 2023

- Jeudi 17 août
- Jeudi 19 octobre
- Jeudi 21 décembre

Ils sont à entreposer **au maximum 48 h avant la levée**, près des déchetteries communales, **la levée des encombrants n'étant pas du porte à porte**.

Nous rappelons que les gravats, tuiles, objets en béton, débris provenant d'une démolition et les pièces de voiture ne font pas partie des déchets encombrants ordinaires.

Ils ne sont par conséquent pas ramassés lors de la levée.

Il est demandé aux personnes concernées par ces déchets spécifiques de bien vouloir organiser elles-mêmes leur enlèvement.

**Les appareils électriques et électroniques ne doivent plus être déposés dans les collectes des encombrants**, mais doivent être rapportés dans les commerces qui vendent ce type d'appareils ou déposés dans les ESREC (site de Châtillon, par exemple).

Cette nouvelle mesure est destinée à diminuer les risques encourus par les émissions des différents gaz que ces appareils contiennent (mercure, PCB, gaz à effet de serre, risque d'incendie dû aux batteries au lithium détériorées).

La levée du compost (déchets de cuisine) est effectuée le lundi.

## Opérations électorales en 2023

- 22 octobre élections du Conseil national et 1<sup>er</sup> tour du Conseil des États
- 12 novembre élection second tour du Conseil des États
- 26 novembre votation populaire

## Petit message aux propriétaires de chiens

Biens chers propriétaires de chiens,

Afin que vos fidèles compagnons à quatre pattes soient toujours les bienvenus sur notre belle Commune et que nous ne les regardions pas du coin de l'œil, nous vous demandons, à vous, propriétaires de les regarder avec vos deux yeux.

En effet, le nombre de déjections non ramassées sont en constante augmentation sur l'ensemble de la commune.

Le sachet que vous avez consciencieusement attaché à votre laisse est fait pour être utilisé. Si vous n'en avez pas, vous trouverez des distributeurs sur l'ensemble du territoire communal. **Une fois la crotte de votre fidèle compagnon ramassée, le sachet est à mettre à la poubelle par vos soins.**

Avusy est une commune rurale. Rurale ne veut pas dire que les maîtres peuvent aller n'importe où et faire n'importe quoi avec leur chien.

Outre le fait qu'il s'agisse d'une propriété privée, un champ d'herbe par exemple, est une culture... Eh oui, l'herbe va pousser, va être coupée, séchée, mise en rouleau ou en botte, pour ensuite nourrir vaches, chevaux, chèvre, mouton, etc.

Les déjections canines peuvent avoir de graves conséquences sur la santé de ces animaux herbivores. De plus, vous vous imaginez bien que ces surfaces ne sont pas non plus des parcs d'ébats pour vos toutous.

Dans ce petit coin de paradis, nous aimons la nature et les animaux et nous sommes persuadés que vous aussi; alors pour que la cohabitation reste sereine, nous vous remercions de jouer le jeu et en profitons pour vous souhaiter un bel été.

# Le Conseil municipal ...

7 février 2023

**a ouvert** un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 10'770.– pour la mise à jour du cadastre du réseau d'assainissement des eaux.

**a ouvert** un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 11'500.– pour une étude sur le remplacement d'ouvrages sur le réseau eau pluviale (ci-après EP) en amont de la chambre 293EP sur le tronçon 292-293EP.

**a ouvert** un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 53'850.– pour une étude sur le délestage du réseau EP d'Athenaz et d'Avusy et la création de bassins de rétention.

**a ouvert** un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 88'314.– pour la séparation des chambres doubles sur le réseau primaire et secondaire.

**a ouvert** un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 5'385.– pour une étude de mise à niveau des chambres enterrées.

**a ouvert** un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 5'385.– pour une étude d'optimisation du raccordement du réseau secondaire EP de la route de Sézegnin dans la chambre 272EP.

**a ouvert** un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 51'696.– pour l'entretien constructif durant l'année 2023.

21 mars 2023

**a refusé** la décision de l'Association des communes genevoises relative à l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de 4 millions de francs destinée à la rénovation des machineries de Grand Théâtre.

11 mai 2023

**a approuvé** les comptes annuels 2022 dans leur intégralité et les crédits budgétaires supplémentaires 2022.

**a accepté** l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 25'000.– pour compléter l'étude sur la modulation de trafic.

**a adopté** le plan directeur communal en vue de son approbation par le Conseil d'État.

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil municipal est disponible sur notre site internet : [www.avusy.ch/proces-verbaux](http://www.avusy.ch/proces-verbaux)



# Calendrier des manifestations

Août	1 <sup>er</sup>	<b>Fête Nationale</b> Centre communal d'Avusy	Octobre	8	<b>La Bénichon</b> Salle communale d'Avusy
	19–20	<b>La Kermesse</b> Jardin de la salle Saint-Charles		14	<b>Bal de La Jeunesse</b> Salle communale d'Avusy
Septembre	2–3	<b>Tournoi de pétanque</b> Centre communal d'Avusy	Novembre	4	<b>La Cochonnaille</b> Salle communale d'Avusy
	23–24	<b>Concert</b> Salle communale d'Avusy		11–26	<b>Exposition de la Laiterie</b> Laiterie de Sézegnin
	29	<b>Soirée jeux</b> Salle communale d'Avusy		11	<b>Graissage des bouches à incendie</b> Four à pain à Athenaz
	30	<b>Tournoi des écoles de rugby</b> Centre communal d'Avusy		25	<b>Soirée de soutien RC Avusy</b> Salle communale d'Avusy
			Décembre	2	<b>Soirée de soutien des Meyrinos</b> Salle communale d'Avusy
				9	<b>Escalade</b> Village et salle communale de Sézegnin